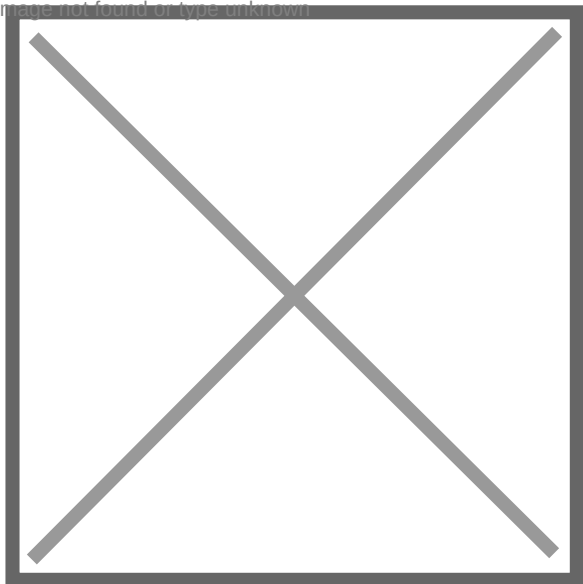


Image not found or type unknown



Delai de rétractation pour achat a credit d'un chiot

Par **remy**, le **10/11/2009** à **16:15**

Bonjour,rrnrnJ'ai acheté un chiot à credit à un éleveur, dans une jardinerie. Après avoir signé et payé la première mensualité, on m'a dit que le chiot a une "hernie" et d'autres petits soucis bénins et qu'il n'est pas inscrit au lof. J'ai voulu user de mon droit a la retractation de 7 jours prévu par la loi sur le contrat. Pouvez vous m'en dire plus ? Suis-je en droit de me faire rembourser ? rnJe souhaite rendre le chiot à l'eleveur mais celui ci est dans le silence complet.rnMerci de vos réponses.